

# L'institution du rosaire

par Dominicus

**L'**INSTITUTION DU ROSAIRE, appelé également chapelet et psautier de la bienheureuse Vierge, fait plus qu'appartenir à l'ère primitive des Frères Prêcheurs. Elle la précède ; elle se rattache à cette époque où saint Dominique luttait encore isolément contre l'hérésie, au moyen de la doctrine, de l'exemple et de la prière. Le rosaire, arme puissante entre ses mains, apparaît dès lors au grand jour, et revendique une part dans le triomphe des catholiques à Muret (1213).

Et, toutefois, ce grand jour n'a point passé dans les écrits. A proprement parler, les origines du rosaire n'ont pas d'histoire, et n'en auront probablement jamais. Lorsqu'on avance qu'il a été institué par saint Dominique et qu'il tint une grande place dans le ministère de ses fils immédiats, on a pour garants de cet inexpugnable énoncé, d'une part, *la tradition*, et, de l'autre, *des inductions critiques* qui, à une époque tardive, lui vinrent en aide et la vengèrent.

Ainsi s'exprime le R. P. Antonin Danzas O.P. dans le chapitre qu'il consacre au rosaire et à la fausse critique, dans le 4<sup>e</sup> tome de ses *Études sur les temps primitifs de l'Ordre de saint Dominique* <sup>1</sup>.

\*  
\*\*

En effet, on chercherait en vain, chez les écrivains des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, une page consacrée aux origines du rosaire.

La critique a exploité ce silence des textes pour prétendre que, en dépit des témoignages qui abondent à partir du 15<sup>e</sup> siècle, l'attribution du rosaire à saint Dominique n'est qu'une pieuse légende sans fondement historique. S'appuyant sur le fait que, dès la fin du 11<sup>e</sup> siècle, on connaissait et on pratiquait déjà ici ou là une dévotion mariale émaillée de nombreux *Ave* et rythmée de prostrations en l'honneur de la Vierge <sup>2</sup>, on conclut que le rosaire n'a pas une origine dominicaine, mais existait déjà bien avant le 13<sup>e</sup> siècle, au moins sous une forme embryonnaire. L'Ordre des Prêcheurs n'en aurait pris possession qu'au 15<sup>e</sup> siècle, à l'instigation du bienheureux

---

<sup>1</sup> — Édité chez Oudin à Poitiers, en 1877. Le chapitre intitulé « Le rosaire et la fausse critique » est le chapitre 32 du t. IV, lui-même intitulé : « Le bienheureux Jourdain de Saxe ».

<sup>2</sup> — Dévotion qu'aurait pratiquée saint Pierre Damien ?

Alain de la Roche <sup>1</sup>. Non seulement la structuration à peu près définitive et la prodigieuse expansion de cette prière, mais également son attribution à saint Dominique, serait l'œuvre du zélé dominicain breton. En fin de compte, le rosaire ne serait donc devenu l'héritage et l'apanage de la famille dominicaine que tardivement et à la suite d'une pieuse usurpation d'identité sur ses origines (on ne prête qu'aux riches). Les papes auraient subséquemment approuvé l'attribution de cette dévotion aux dominicains, qui, par leur zèle à prêcher et à répandre le rosaire, avaient bien mérité d'en devenir les gardiens officiels.

\*  
\*\*

A la suite du père Danzas, le père Denys Mézard O.P. s'est élevé contre cette version des faits. Son *Étude sur les origines du rosaire*, écrite en réponse aux articles du père jésuite Thurston (1856-1939) parus dans la revue irlandaise *The Month*, en 1900 et 1901, est restée malheureusement peu connue <sup>2</sup>. Elle est pourtant très fouillée et solidement argumentée. Elle fait justice des allégations de la fausse critique qui sont aujourd'hui universellement admises et partout enseignées. Nous voudrions en faire connaître ici les principales conclusions pour venger l'honneur bafoué de saint Dominique et rétablir la vérité sur les origines du rosaire.

## Les origines du rosaire

Voici comment le père Mézard introduit et justifie son travail :

Ce livre est né d'un besoin de recherches provoqué par le travail d'un écrivain anglais sur les origines du rosaire.

En 1900 et 1901, un savant père jésuite, qui jouit d'un renom d'érudition très mérité, fit paraître dans *the Month* des articles sur le rosaire. Il reprenait la thèse des Bollandistes de 1730 et, comme eux, il concluait que saint Dominique n'avait été pour rien dans l'histoire de cette dévotion, et que la prétendue tradition qui l'en faisait l'instituteur reposait seulement sur une légende insoutenable, fabriquée au 15<sup>e</sup> siècle par Alain de la Roche.

Un autre érudit, M. l'abbé Boudinhon, résuma les articles du père Thurston dans la *Revue du Clergé français* en 1902 ; et bientôt, en l'absence de toute voix

---

<sup>1</sup> — Né vers 1428, mort en 1475. Il reçut l'habit des Prêcheurs au couvent de Dinan, en Bretagne, mais séjourna en Flandre (Douai et Lille, où il fut professeur), dans les Pays-Bas autrichiens et en Allemagne. Il mourut à Zwolle, en Hollande. Grand prédicateur, extrêmement dévot à Notre-Dame, il fonda de nombreuses confréries du rosaire et répandit partout la dévotion du chapelet. Il est honoré comme bienheureux dans l'Ordre des Prêcheurs.

<sup>2</sup> — *Étude sur les origines du rosaire. Réponse aux articles du P. Thurston S.J., parus dans le Month*, 1900 et 1901 (Caluire, couvent de la Visitation, 1911, 492 p.). Ouvrage reproduit en version électronique par la *Bibliothèque Saint Libère*, 2008 (<http://www.liberius.net>).

discordante, les conclusions du savant jésuite furent adoptées partout, et les *Se-maines religieuses*, en particulier, se plurent à s'en faire l'écho.

L'argumentation du P. Mézard se développe comme suit. Nous la résumons, nous contentant de donner quelques faits parmi ceux exposés dans l'original.

### Le rosaire existait-il avant le 13<sup>e</sup> siècle ?

Il n'a existé, expose le savant dominicain, avant la fondation des Frères Prêcheurs, que de rares cas de récitation de l'*Ave Maria*<sup>1</sup> (dont on ne disait encore que la première moitié<sup>2</sup>), et uniquement dans quelques monastères. Le peuple chrétien, quant à lui, ignorait cette dévotion, et il n'y a pas d'attestation (ni orale ni écrite) que la dévotion au rosaire aurait alors existé<sup>3</sup>. Citons sa conclusion :

Voici donc la conclusion de cette première étude. On commence au 12<sup>e</sup> siècle à réciter la salutation angélique, sans les paroles d'Élisabeth. L'Ordre de Cîteaux, principalement, offre quelques faits. Quant à la récitation de la cinquanteaine, on en connaît deux ou trois exemples. Mais l'ensemble du peuple chrétien continue comme dans les siècles passés à ignorer l'*Ave* [p. 41].

### La dévotion des Frères Prêcheurs pour l'*Ave Maria* au 13<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècles

En revanche, les preuves abondent de la dévotion à l'*Ave Maria* et de sa récitation répétée dans l'Ordre fondé par saint Dominique, et cela dès ses débuts. Non seulement le patriarche des Prêcheurs et les premiers frères sont assidus à prier l'*Ave Maria* (qu'ils récitent en incluant les paroles d'Élisabeth), mais il existe même des exemples de récitation de l'*Ave* où la prière vocale est accompagnée de méditation. Et, dès l'origine, les frères récitent communément cent ou deux cents *Ave*, qu'ils accompagnent de genuflexions.

Voici par exemple le récit du dominicain Séraphin Razzi, rapportant, en 1572, le témoignage de saint Antonin (1389-1459) sur les temps primitifs de l'Ordre (témoignage que confirment les chroniques du 13<sup>e</sup> siècle) :

1 — Par exemple, le moine saint Aybert, au 12<sup>e</sup> siècle ; ou en quelques chartreuses.

2 — Et sans les mots empruntés à sainte Élisabeth : « *Benedictus fructus ventris tui* ».

3 — Pourtant, l'*Ami du Clergé* du 24 février 1910 affirme : « À quelle époque remonte cette récitation du Psautier de la Vierge, des 150 *Ave* ? Nous n'en avons pas d'attestations antérieures au 11<sup>e</sup> siècle, mais dès le 12<sup>e</sup>, l'usage en est général. » Le P. Mézard s'élève contre cette affirmation gratuite, qui ne repose sur aucune preuve. (Voir p. 21 de son *Étude*.)

Saint Anthonin, discourant de la louable conversation de nos frères au commencement de l'Ordre, disoit ces paroles que j'ay trouvé bon rédiger icy par escrit, afin qu'elles ne soient ensevelies dans le tombeau de l'oubly, ains qu'un chacun de nous les escrive sur son coeur pour sçavoir come vivoient nos pères au commencement de la Religion. En ce tems doré, la ferveur de la dévotion estoit si grande, qu'il n'y a personne qui le sçeut raconter. On n'eust iamais trouvé nos Eglises sans y voir des Religieux qui prioient Dieu, l'un jettoit des soupirs et des esclancements au Ciel, l'autre pleuroit, les uns demeuroient toute la nuit en oraison retirez dans quelque chappelle, les autres se disciplinoient jusques à l'effusion du sang.

Mais qui pourroit jamais raconter la dévotion que nos premiers Pères avoient particulièrement à la glorieuse Vierge Sacrée ? Après Matines et après Complies, ils avoient leur rendez-vous à l'autel de ceste Vierge, l'environnant à trois tours, tant grand estoit le nombre des frères qui s'y rendoient affectionnez, laissant là leur cœur afin qu'ils le peussent par après trouver pour mieux le sacrifier sur l'autel de la volonté du fils, comme ils estoient affectionnez à la Mère. Les uns disoient tous les jours cinquante *Ave Maria*, les autres en disoient cent, autres se trouvoient qui en disoient jusques à mille <sup>1</sup>.

Et non seulement on récitait de multiples *Ave Maria*, mais on s'adonnait habituellement à cette pratique *en communauté*. C'est ce que dit, au 14<sup>e</sup> siècle, sœur Elisabeth Stagel, religieuse du couvent de Toesz (en Suisse alémanique). Cette dominicaine, dirigée du bienheureux Henri Suso, composa une chronique sur sa communauté, dont une copie manuscrite se trouve à l'abbaye de Saint-Gall. Mgr Greith, évêque de Saint-Gall, a résumé ainsi un passage de ce manuscrit :

[Ces dominicaines] récitaient un nombre déterminé d'*Ave Maria*, souvent cinquante, souvent trois fois autant, ce qu'elles nommaient un Psautier, et elles disaient ces *Ave* en se servant d'un cordon qu'elles tenaient à la main, et elles méditaient en même temps les mystères de la vie, de la passion et de la glorification de Notre-Seigneur <sup>2</sup>.

Il est clair que nous avons déjà là tous les éléments constitutifs du rosaire. Et ce n'est pas un cas isolé. Le père Mézard donne beaucoup d'autres exemples empruntés au 13<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècles et répartis sur un grand nombre de maisons dominicaines, auxquels on pourra se reporter. Citons cependant un dernier fait significatif, un peu plus tardif, mais qui montre à quel point la dévotion au rosaire était bien implantée et communément

<sup>1</sup> — *Les Vies des Saints et Saintes de l'Ordre sacré de Saint Dominique* mises en italien par Frère Séraphin RAZZI, et traduites en français par Frère Jean BLANCONE, Paris, 1616, p. 311. Cité par le père MÉZARD à la p. 88-89 de son *Étude*. Ce témoignage ne fait que reproduire des témoignages plus anciens, par exemple ceux de Gérard de Frachet (*Vitæ Fratrum*) ou de Galvanus de la Flamma (*Cronic. Ord. Præd.*).

<sup>2</sup> — Mgr GREITH, *Die deutsche Mystik im Prediger-Orden*, 1861, p. 402. Cité par le père MÉZARD, p. 100.

pratiquée chez les dominicaines des bords du Rhin, au 14<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 15<sup>e</sup>.

En 1457, une dominicaine d'Unterlinden [à Colmar] envoie à son frère, qui va se marier, un cadeau mystique. Ce cadeau qui consiste en des prières est symbolisé par une coupe d'argent, où se trouvent trois grappes de raisin, l'une blanche, l'autre rouge, la troisième rosée. La coupe représente la très sainte Vierge, les trois espèces de raisins figurent le mystère du Fils de Marie. La sœur qui fait ce présent s'engage à dire 300 *Ave* (deux rosaires), pour honorer les joies de Marie. Ce sont les raisins blancs. Elle en dira autant en l'honneur des angoisses de Marie dans la passion : ce sont les raisins rouges. Enfin, elle dira encore deux rosaires en l'honneur de la béatitude de Marie : ce sont les raisins rosés <sup>1</sup>.

\*  
\*\*

Nous pouvons donc faire nôtres la constatation émise par le père Mézard au début de son chapitre IV et la conclusion qu'il en tire :

Le chapitre précédent nous a fait faire une constatation historique très importante : les Frères Prêcheurs, dès l'origine, étaient adonnés d'une façon remarquable à la récitation multiple de l'*Ave*. Les faits s'élèvent au chiffre d'une trentaine, et tous d'une indéniable authenticité, et il est probable, sinon certain, que plusieurs ont échappé à nos recherches.

Ces faits se retrouvent dans onze couvents de l'Ordre. [...] De cette constatation sur laquelle on ne saurait faire aucun doute, ne sera-t-il pas permis de tirer cette conclusion, que dans tout l'Ordre de saint Dominique au 13<sup>e</sup> et au 14<sup>e</sup> siècles, dans toutes les maisons, soit de Frères, soit de Soeurs, la récitation multiple de l'*Ave* était en usage ? Comment ne pas le croire, après ce qu'on sait de ces onze couvents, surtout si l'on se rappelle que, suivant Gérard de Frachet, les religieux dominicains récitaient généralement chaque jour 100 et 200 *Ave*.

Maintenant une question se pose. A travers toutes ces récitations multiples de l'*Ave*, alors florissantes au sein de la famille dominicaine, peut-on apercevoir la pratique aujourd'hui si connue dans l'Église entière sous le nom de rosaire ? Et nous entendons ici par rosaire la cinquantaine, ou la triple cinquantaine, ou les 150 *Ave* du Psautier de Marie.

La réponse est affirmative.

Pour établir solidement cette réponse, l'auteur va étudier tour à tour, en six chapitres successifs : 1) les éléments du rosaire au 13<sup>e</sup> siècle (chapitre 5) ; 2) la méditation jointe aux *Ave* (chapitre 6) ; 3) les noms usités dans l'Ordre des Frères Prêcheurs pour désigner cette dévotion (chapitre 7) ; 4) les Frères Prêcheurs apôtres de l'*Ave* et du rosaire (chapitre 8) ; 5) les confréries de la très sainte Vierge dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au

---

<sup>1</sup> — Tiré du père DANZAS, *Études sur les temps primitifs...*, Poitiers, Oudin, 1877, t. IV, p. 420. Cité par le père MÉZARD, p. 105.

13<sup>e</sup> siècle (chapitre 9) ; 6) le patenôtre dans l'Ordre des Frères Prêcheurs (chapitre 10).

Nous ne suivrons pas le père Mézard dans cette longue démonstration fort documentée, mais nous irons directement à la question qui nous occupe présentement, à savoir : qu'en est-il de la tradition qui désigne saint Dominique comme l'instituteur du rosaire ?

C'est à partir de son chapitre 11 que l'auteur de *l'Étude sur les origines du rosaire* traite de cette question. Il prouve que le rosaire nous est bien parvenu par saint Dominique, que celui-ci l'a institué et l'a prêché, et que la victoire de Muret sur l'armée des hérétiques albigeois (le 12 septembre 1213) est le fruit de la prière du rosaire et la première d'une longue série de victoires que le rosaire obtiendra au cours de l'histoire.

## Saint Dominique, instituteur du rosaire

Nous laissons, à partir d'ici, la parole au père Mézard, nous permettant néanmoins d'opérer des coupes dans son propos pour ne pas allonger démesurément cet exposé. Pour faciliter la lecture, nous avons inséré des titres, qui ne sont pas de l'auteur. Quant aux remarques et commentaires que nous avons jugé bon d'ajouter, nous les mettons entre crochets pour les distinguer du texte de l'historien du rosaire.

### Qui est l'instituteur du rosaire ?

Le point où nous ont conduit nos recherches est celui-ci : le rosaire, autrement dit la triple cinquantaine, existait au 13<sup>e</sup> siècle, et il était, dès l'origine, une pratique de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Cette conclusion n'est pas empruntée à Alain de la Roche, ni à des révélations suspectes, ni à des témoignages plus ou moins sujets à caution. Elle s'appuie sur des faits nombreux, indéniables, puisés dans des chroniqueurs contemporains. Elle est donc certaine et revêtue de la plus haute valeur. Si nous ne nous abusons, il semble acquis à l'histoire que le rosaire a été, dès le 13<sup>e</sup> siècle, une œuvre de piété très dominicaine.

Maintenant, cette base solide ayant été posée, nous abordons une autre question plus délicate, qu'à dessein nous avons jusqu'ici laissée de côté. Quel est *l'inspirateur* de tout ce mouvement de piété envers Marie, dont l'histoire nous a montré le principal essor dans l'Ordre des Frères Prêcheurs ? En un mot, quel est l'auteur du rosaire ?

Pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire depuis le 15<sup>e</sup> jusqu'au 18<sup>e</sup>, saint Dominique fut universellement considéré comme tel sans aucune contestation. À cette époque, les Bollandistes, dans la vie du saint patriarche, éle-

vèrent un doute, mais sans réussir à déposséder l'affirmation séculaire qui continua comme auparavant.

De nos jours, un nouvel assaut s'est produit et l'on déclare qu'il n'est plus possible désormais de soutenir l'institution du rosaire par saint Dominique.

M. Boudinhon écrit : « On dit bien sans doute que le rosaire fut révélé à saint Dominique par Marie elle-même ; mais personne aujourd'hui ne soutient sérieusement cette origine. » (*Revue du Clergé français*, 1902, p. 5.)

M. l'abbé Castan disait aussi : « Quoique saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, soit expressément désigné comme l'auteur du rosaire, dans les bulles des papes et en dernier lieu dans celles de Léon XIII, il est néanmoins prouvé aujourd'hui que ce mode de prière était usité longtemps avant lui. » (*Semaine religieuse de Lyon*, 30 septembre 1904.)

Que penser de cette conclusion ? Nous ne la croyons nullement fondée. Déjà les chapitres précédents, en montrant tout ce qui s'est fait au 13<sup>e</sup> siècle par les Frères Prêcheurs relativement à l'*Ave Maria*, sous l'influence de saint Dominique, ont donné l'impression que le fondateur de l'Ordre était aussi le promoteur, disons le mot, l'instituteur d'une pratique nouvelle au milieu du peuple chrétien.

Les raisons qu'il nous reste à exposer feront, nous l'espérons, une conviction suffisante à cet égard.

Nous disons *l'instituteur*. Les adversaires de l'opinion traditionnelle croient avoir gagné leur procès et pouvoir refuser ce titre à saint Dominique, parce qu'ils montrent l'existence avant lui de la pratique des 150 *Ave*.

On voit effectivement, nous l'avons reconnu, deux ou trois faits, mais des faits que nous appellerions mort-nés, c'est-à-dire qui restent isolés, sans imitation, sans postérité, sans suite, des faits auxquels ne saurait nullement se rattacher le mouvement du 13<sup>e</sup> siècle. [...]

Le véritable instituteur du rosaire, il nous semble, c'est celui qui en a été le premier apôtre et à qui revient l'honneur d'avoir mis le rosaire entre les mains des fidèles et d'en avoir rendu l'usage général et populaire.

Pour les autres qui ont précédé, nous ne les regardons que comme des précurseurs. Ils ont récité les 150 *Ave*, c'est possible ; ils n'ont pas engendré un mouvement qui se soit perpétué après eux, et au commencement du 13<sup>e</sup> siècle, la dévotion du rosaire au milieu du peuple chrétien était encore à créer. Et cette création, c'est saint Dominique qui l'a faite. [...]

Seulement, il est une grande raison qui oblige les critiques à nier l'institution du rosaire par saint Dominique, c'est le silence des écrivains pendant 230 ans. En effet, depuis la mort du patriarche des Frères Prêcheurs, en 1221, jusqu'au bienheureux Alain de la Roche, qui entra dans l'Ordre vers 1445, nous ne possédons pas un seul mot qui attribue la paternité du rosaire à saint Dominique.

Ce silence, nous le reconnaissons, est de nature à impressionner, surtout si l'on en juge d'après les idées que nous pouvons avoir aujourd'hui, en voyant la place prépondérante dont jouit maintenant le rosaire dans la piété catholique. Toutefois, l'argument est loin d'être aussi péremptoire qu'il paraîtrait à première vue.

[Le père Mézard répond à cet argument du silence dans le dernier chapitre de son *Étude*, intitulé : « Du peu de valeur de l'argument négatif ». Il y explique que ce silence est relatif. Car, par définition, une tradition orale ne laisse pas de traces *tant qu'elle n'est pas mise par écrit* ; mais elle n'en existe pas moins. Et pour bien des événements de l'histoire, la tradition orale demeure pendant longtemps la seule mémoire des peuples. Sans doute de telles traditions peuvent déformer les faits – mais les écrits aussi, et parfois davantage ! –, et c'est pourquoi le travail de l'historien consiste à contrôler ces traditions, *mais pas à les nier* <sup>1</sup>.]

Il faut examiner [...] les raisons qui nous font croire à l'institution du rosaire par saint Dominique. Il y en a deux : premièrement *la tradition*, et deuxièmement *un ensemble de faits et d'observations* qui donnent un fondement et un appui solides à la tradition.

### La tradition qui désigne saint Dominique comme l'instituteur du rosaire

Parlons de la tradition.

Nous entendons par ce mot au sens objectif une connaissance qui ne nous est pas transmise, au moins les premiers temps, par l'écriture, mais par la voie orale. C'est un fait qui n'est pas écrit, mais qui se raconte de génération en génération, jusqu'à ce qu'il s'efface et meurt, ou bien jusqu'à ce qu'il soit fixé un jour par l'écriture et mis ainsi à l'abri et de l'oubli et des altérations. Définie de la sorte, la tradition se conçoit par opposition au témoignage écrit, et c'est faire un malentendu que de répondre à qui vous parle d'une tradition de ce genre : Montrez-nous les textes contemporains qui lui servent de fondement.

---

<sup>1</sup> — Le père Mézard cite à ce sujet une lettre pleine de bon sens et de vérité de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, parue dans *L'Univers* du 13 avril 1912 : « Nos critiques, dit-il, appelons-les hypercritiques plutôt, pour ne pas leur donner prise, ne rejettent pas en principe la tradition. Seulement – voilà la grande affaire – la tradition, pour être valable à leurs yeux, doit toujours être munie de ses papiers. Des papiers ! Et en règle ! Sinon, nul personnage un peu antique, nulle institution venue des siècles lointains, n'aura droit de cité. La vie même ne sera rien ou ne prouvera rien. Montrez-nous un acte de naissance, ou vous aurez beau vous tenir debout devant nous, nous ne confesserons pas que vous existiez. Et encore ces papiers en eux-mêmes ne leur suffiront pas. Ils les voudront contrôlés, visés, paraphés. Par qui ? Mais par la critique toujours, c'est-à-dire par MM. X... ou Y... qui la personnifient seuls. N'insistez pas, c'est inutile. La critique n'admet pas, vous répondent-ils, la critique ne reconnaît pas. MM. X... ou Y... en ont jugé ainsi. »

Telle est la tradition que nous revendiquons touchant l'institution du rosaire. C'est une transmission orale, demeurée orale pendant deux siècles et écrite enfin au 15<sup>e</sup> siècle. La repousser par ce motif qu'elle ne s'appuie pas sur des documents contemporains serait mal raisonner, puisqu'il est de la nature d'une tradition de n'être pas écrite, du moins au commencement. L'absence de textes ne saurait donc prouver que la transmission orale n'a pas existé. Ce qu'il faudrait pour nous fermer la bouche, ce serait de montrer ou que la transmission orale n'est pas possible, ou qu'elle n'a pas existé, ou qu'elle n'est pas recevable, parce qu'elle aurait été altérée. Or, c'est ce qui n'a pas encore été fait. La tradition relative à saint Dominique est au fond semblable à une multitude de traditions historiques concernant des faits de l'antiquité ou des premiers siècles de l'Église. Qu'il suffise de citer comme exemples l'Assomption de la très sainte Vierge <sup>1</sup>, la venue et le martyre de saint Pierre à Rome, les origines des premières Églises de France, les détails de la mort de beaucoup de martyrs.

Pour ces faits et une multitude d'autres faits semblables, le récit s'en est transmis d'abord oralement, et ce n'est que cent ou deux cents ans plus tard qu'un premier auteur les a consignés par écrit. Un grand nombre de détails concernant l'histoire profane ou ecclésiastique des Gaules aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> siècles ne se trouvent pour la première fois que sous la plume de Grégoire de Tours, mort en 596. Saint Grégoire le Grand passe pour être l'auteur du plain-chant. Or, on ne le sait que par une tradition dont le premier témoignage écrit est postérieur à saint Grégoire de plus de 150 ans.

Tel est le cas de saint Dominique. Nous prétendons qu'il a existé une tradition, en vertu de laquelle ce double fait est parvenu à la connaissance du 15<sup>e</sup> siècle : 1) que saint Dominique a prêché le Psautier de Notre-Dame, et 2) qu'il l'a prêché sur une invitation de la très sainte Vierge. [...]

[Le père Mézard établit ensuite l'existence de cette tradition qui fait de saint Dominique l'instituteur du rosaire, d'abord par le témoignage irrécusable qu'en donne le bienheureux Alain de la Roche au 15<sup>e</sup> siècle, puis par le témoignage des faits.]

### Le témoignage d'Alain de la Roche

Le bienheureux Alain de la Roche, né vers 1428 à Dinan, en Bretagne, entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs probablement avant 1450. C'est lui qui le premier, autant qu'on sache aujourd'hui, écrivit *que saint Dominique avait prêché le psautier de Notre-Dame, et que la sainte Vierge lui était apparue pour l'inviter à cette prédication*. Il le fit dans son *Apologie* à l'évêque de Tournai, en 1475, l'année même de sa mort. Mais il est vraisemblable que

---

1 — Le père Mézard écrit avant la définition du dogme, en 1950.

cette affirmation, il la prêchait déjà depuis longtemps, au moins depuis 1460.

Voici ce qu'il dit dans son *Apologie* à l'évêque de Tournai, le seul document où nous sommes à peu près sûrs de posséder la pensée authentique du bienheureux :

*Ordinis Fratrum Prædicatorum proprium est planeque peculiare, psalterium isthoc prædicare, idque ex professione, nomine, instituto, exemplo S. Patriarchæ, qui, ut nuper revelatum est ab ipso-met, maximam suorum laborum, consiliorum exemplorumque partem hac in cura præcipua consumpsit. Idem, tum ex traditione accepimus, tum ex relictis scriptorum monumentis, ut legi* [Apol. cap. XV] <sup>1</sup>.

Alain écrivait à un évêque qui devait bien savoir tout ce que l'Ordre des Chartreux avait fait pour le rosaire en ce même siècle. Et cependant, il revendique comme un apanage des Frères de son Ordre – *proprium planeque peculiare* – de prêcher le psautier de Marie, non seulement parce que c'est leur profession, leur nom et leur institut d'être Frères Prêcheurs, mais parce que saint Dominique leur a donné l'exemple par rapport à cette prédication du psautier de Notre-Dame ; et ceci, s'il le connaît déjà par une révélation, il déclare formellement le savoir aussi par la tradition : « *Ex traditione accepimus* – Nous l'avons reçu par tradition. »

Et évidemment, c'est encore sur cette même tradition qu'il s'appuie en écrivant le passage du chapitre IX que nous allons citer, et où il montre également saint Dominique apôtre et prédicateur du psautier, avec une mission reçue de la très sainte Vierge elle-même, et son Ordre après lui récitant ce même psautier à l'intérieur et le prêchant au-dehors.

*Iste est apostolus ille Psalterii, de quo alma Dei Virgo, non semel ei facta revelatione, mandatum formamque dedit ejusdem prædicandi, et vere prædicavit. [...] Et par fructus respondebat. Nec minus zelose suus ille Patris sanctissimi Prædicatorum Ordo, et frequentavit domi psalterium, et foris ad vulgus prædicando commendavit, tanti exemplo Patriarchæ et magisterio* [Apol. cap. IX] <sup>2</sup>.

Nous apprenons ici, quoique sans détails, les deux faits fondamentaux qui sont l'objet de la tradition, *la révélation de Marie et l'apostolat de saint*

<sup>1</sup> — « C'est le bien propre et tout à fait particulier de l'Ordre des Frères Prêcheurs que de prêcher ce psautier [le rosaire], et cela par la profession, le nom, l'institution et l'exemple qui lui viennent du saint patriarche, qui, comme cela [m'] a été révélé il y a quelque temps par lui-même, dépensa la meilleure part de ses travaux, de ses réflexions et de ses exemples à cette préoccupation spéciale. Quant à nous, nous l'avons pareillement reçu et par tradition et par des monuments écrits, comme je l'ai recueilli. »

<sup>2</sup> — « Celui-ci est l'apôtre du psautier que la Vierge mère de Dieu lui fit connaître par révélation, et non pas une seule fois. Elle lui donna l'ordre et la manière de le prêcher, et il l'a véritablement prêché. [...] Et il s'ensuivait un fruit correspondant. Avec non moins de zèle, l'Ordre des Prêcheurs de ce très saint Père, pratiqua ce psautier dans les cloîtres et, par la prédication, le recommanda au peuple à l'extérieur, selon l'exemple et l'enseignement si précieux de son patriarche. »

*Dominique touchant le psautier de Notre-Dame.* Et on retrouve également dans ces paroles d'Alain deux souvenirs historiques, dont on a vu la vérité dans les chapitres précédents de ce travail : *Ordo domi frequentavit psalterium, foris prædicavit.* Nous avons établi, en effet, que l'Ordre au 13<sup>e</sup> siècle récitait le psautier de Marie dans l'intérieur de ses cloîtres, et qu'il le prêchait aux fidèles.

## Objections contre le témoignage d'Alain de la Roche

[Le père Mézard réfute ensuite plusieurs objections.]

1. [Une première objection prétend que les affirmations d'Alain de la Roche concernant le rôle de saint Dominique dans l'institution du rosaire ne reposent que sur des visions qu'il aurait reçues.]

C'est absolument une erreur. Dans son assertion relative à saint Dominique, Alain s'en réfère à deux sources, la *tradition* et les *monuments écrits* [...] Seulement n'allègue-t-il pas aussi ses visions ? Dans son *Apologie* à l'évêque de Tournai, son seul écrit authentique, il y fait une discrète allusion deux ou trois fois. Mais pas une seule fois, en parlant de saint Dominique, il ne demande à être cru sur la foi de ses visions. La seule vision qu'il raconte positivement et sur laquelle il demande qu'on le croie, c'est par rapport à la mission de prêcher le rosaire, qu'il reçut lui-même de la très sainte Vierge.

Il est donc inexact de prétendre que son assertion relative à saint Dominique ne repose que sur des révélations. Elle repose avant tout sur la tradition, et nous tenons à faire remarquer qu'à l'exemple de Benoît XIV, nous construisons ici toute notre thèse en dehors des révélations d'Alain, et sans leur demander le moindre appui.

2. Une autre objection contre Alain de la Roche est prise de ses écrits. On trouve là, en effet, quantité de fables et de récits, soi-disant historiques, mais où la vraie histoire ne saurait se reconnaître. Et comme l'attribution du rosaire à saint Dominique se trouve mêlée à toutes ces élucubrations fantaisistes, on est forcément amené à l'envelopper dans la même réprobation.

[A cela, il faut répondre qu'] il est très injuste de faire état des écrits répandus sous le nom d'Alain, attendu que sauf un [*l'Apologie* à l'évêque de Tournai], ils manquent absolument d'authenticité, sinon dans leur substance, du moins dans une grande partie des textes.

Nous savons également avec certitude, par une multitude d'observations qu'il est facile de faire, que les écrits d'Alain ont été altérés, falsifiés, interpolés ; que les textes publiés comme étant de lui sont en contradiction les uns avec les autres. [En conséquence] un doute grave, sérieux, est répandu sur tous ces écrits et aucune proposition qu'on en tirera n'est

ra n'est sûrement authentique. [...]

Pour conclure ce chapitre, nous affirmons :

1° Qu'Alain de la Roche a rendu témoignage au fait que saint Dominique a prêché le rosaire sur une invitation de la très sainte Vierge.

2° Qu'il a rendu ce témoignage sur la foi d'une tradition parvenue jusqu'à lui.

3° Qu'il ne sert à rien, par conséquent, de lui chercher querelle à propos de ses révélations, ou de ses écrits, ou des sources auxquelles il se référait ; car tout cela fût-il faux, il resterait encore la tradition.

### Le témoignage des faits

[Cependant, cette tradition se tient-elle absolument en l'air, sans autre appui que la parole d'Alain de la Roche ? Non, elle rencontre des faits avec lesquels elle s'harmonise.

Le père Mézard retient trois sortes de faits en faveur de l'existence et de la vérité de cette tradition :

– des faits du temps d'Alain de la Roche (il s'agit essentiellement des nombreuses *confréries du rosaire* apparues au 15<sup>e</sup> siècle, au sujet desquelles le père Mézard établit qu'elles ne sont rien de plus que la continuation des anciennes *confréries de la bienheureuse Vierge*, qui existaient déjà au 13<sup>e</sup> siècle sous l'égide des dominicains et qui, dès ce moment, propageaient le rosaire) ;

– des faits d'histoire générale ;

– et surtout des faits tirés de la vie même de saint Dominique.

Parlons de ces derniers.]

La tradition porte sur un triple objet. Elle affirme *que saint Dominique a récité le psautier de Notre-Dame, autrement dit le rosaire ; qu'il l'a enseigné et prêché, qu'il a fait cela après une révélation de la très sainte Vierge*. Or, sans avoir de textes contemporains formels, sans posséder de preuves au sens positif du mot, nous pouvons affirmer que des probabilités assez grandes, et d'assez fortes présomptions témoignent en faveur de ces trois points.

– *Saint Dominique a récité le rosaire :*

[Au sujet du premier point – saint Dominique a récité le rosaire –, l'auteur reprend, dans les chroniques primitives, tous les témoignages qui se rapportent à la tendre dévotion qu'avait saint Dominique pour la sainte Vierge (récitation de cinquanteaines d'*Ave*, nombreuses genuflexions accompagnant la salutation angélique, etc.), et il montre que ces faits dispersés s'accordent et s'expliquent parfaitement dès lors qu'on les applique à la prière du rosaire. Si cette conclusion n'était pas appuyée par la tradition, on pourrait sans doute la taxer de présomption, mais puisque cette tradi-

tion existe, une telle interprétation devient au contraire parfaitement vraisemblable et naturelle.

Au reste, un fait précis vient corroborer notre affirmation : c'est la prière de Dominique à la bataille de Muret.]

— *La prière de saint Dominique a obtenu la victoire de Muret et cette prière était la prière du rosaire :*

C'est un fait de l'histoire que saint Dominique était présent à la bataille de Muret, en 1213, et que ses prières obtinrent la victoire aux armes de son vaillant ami, Simon de Montfort, et la tradition conservée à Muret veut que la prière victorieuse employée par le saint Patriarche en cette circonstance fut le psautier de Notre-Dame [c'est-à-dire le rosaire]. [...] On possède encore une poésie appelée le poème de Muret, écrite un mois après la bataille de Muret, en octobre 1213, où les prières de saint Dominique sont comparées à des roses. C'est dans la quatrième strophe ainsi conçue :

*Dominicus rosas afferre  
Dum incipit iam humilis,  
Dominus coronas conferre  
Statim apparet agilis.*

Voici la traduction. « A peine l'humble Dominique commence-t-il à apporter ses roses, que le Seigneur apparaît aussitôt, apportant ses couronnes. » Or, il est notoire qu'au 13<sup>e</sup> siècle on désignait souvent la salutation angélique sous le beau nom symbolique de *rose*. Donc, par ce fait historique de Muret, il est encore établi que saint Dominique récitait des *Ave*, ce qui est un appui pour la tradition.

— *Le fondateur des Frères Prêcheurs a non seulement récité le rosaire, mais il l'a enseigné et prêché :*

[Curieusement, ce fait est actuellement le mieux admis, même par des auteurs qui contestent au patriarche des Prêcheurs la paternité sur le rosaire. Saint Dominique, alors qu'il parcourait seul le Languedoc, dans les années 1207-1210, aurait adopté la forme de piété consistant à réciter des dizaines d'*Ave* comme *forme de prédication*<sup>1</sup>. Comment cela ? Soit parce qu'il prêchait aux foules sur les vérités devenues ensuite les mystères du rosaire, soit parce qu'il entrecoupait ses prédications de temps de prière, faisant dire à ses auditeurs des *Ave Maria* pour que la parole de Dieu, après avoir frappé les oreilles, pénètre jusque dans les âmes. Ainsi serait née la méditation des mystères du rosaire. C'est très bien vu.]

---

<sup>1</sup> — C'est l'opinion développée dans la thèse de doctorat à l'Angelico du père Mahé O.P., dont la conclusion a été publiée dans le *Supplément de la Vie Spirituelle* (février 1951, p. 101) sous le titre : « Aux sources de notre rosaire ».

[Le père Mézard, quant à lui, souligne que la prédication de saint Dominique était dirigée contre l'hérésie des Albigeois. Or] ces hérétiques blasphémaient contre la sainte Vierge et détestaient la salutation angélique. Raison de plus pour saint Dominique de proposer cette salutation aux vrais fidèles comme un signe de ralliement, une marque de vrai et pur christianisme, une protestation d'amour et de fidélité envers la Vierge bénie qui nous avait apporté le Sauveur.

— *C'est la Vierge Marie elle-même qui a révélé le rosaire à saint Dominique :*

Un troisième point, affirmé par la tradition, c'est que saint Dominique a récité et prêché le psautier marial après *une révélation de la très sainte Vierge*. Ici, nous avouons ne rien connaître qui nous permette d'établir, en dehors même de la tradition, des probabilités favorables à celle-ci. [... Cependant] la tradition est très ferme en ce qui regarde le fait en lui-même de l'apparition de Marie à saint Dominique.

Quant au lieu où cette apparition se serait produite, il y a controverse entre plusieurs localités, et il n'est pas nécessaire que nous prenions parti pour l'une plutôt que pour l'autre <sup>1</sup>. Nous ferons seulement observer, à l'encontre du P. Thurston, que cette dispute entre plusieurs endroits revendiquant l'honneur de la révélation du rosaire n'est pas du tout une preuve que la tradition serait fautive. De même que si deux endroits croyaient posséder la tête d'un saint, ce ne serait pas une preuve que ce saint n'aurait pas eu de tête, ainsi, que plusieurs sanctuaires réclament le fait de la révélation du rosaire, on ne saurait en déduire que cette révélation n'aurait eu lieu nulle part.

[Au reste, est-il étonnant que la Vierge soit intervenue miraculeusement pour « lancer » ce rosaire si cher à son cœur, et appelé à devenir la grande dévotion populaire et catholique ?]

Tous les faits que nous venons de rapporter, faits appartenant à l'histoire du rosaire, ne semblent-ils pas appeler, par une raison d'analogie, que le premier apôtre du rosaire, saint Dominique, ait été favorisé d'une apparition de Marie ?

Et combien il était convenable qu'une telle mission fût confiée au fondateur d'un grand Ordre apostolique ! Pour propager et faire connaître une pratique de piété, quel instrument plus efficace que le zèle d'un grand nombre de prédicateurs s'en allant porter la parole de Dieu à travers le monde ? Et pour le succès des travaux de ces prédicateurs en général, quel

---

1 — « Plusieurs contrées se disputent l'honneur d'avoir vu surgir les sources mystérieuses du rosaire. Les habitants de Toulouse les plaçaient dans la forêt de Bouconne, non loin de leur ville, où saint Dominique fonda son premier couvent. L'Église du Puy les revendique également. Ce serait sous les voûtes de sa cathédrale, dans ce sanctuaire célèbre de Marie, consacré par les anges, que saint Dominique aurait reçu de la Reine du ciel l'arme qui, de ses mains vaillantes, devait passer pour toujours dans celles de sa postérité. » (DANZAS, *Études sur les temps primitifs*, t. IV, p. 448.)

appui plus solide, quelle meilleure assurance de la bénédiction divine, que ce recours perpétuel à Marie par le rosaire ? Quel secours plus efficace que celui de la très sainte Vierge constamment saluée et invoquée ?

Nous voyons dans la suite de l'histoire la Providence recourir pour renouveler les âmes, à certaines époques, à des moyens nouveaux qu'elle tenait en réserve. La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus fut un de ces moyens ; l'institution de la fête du Saint-Sacrement qui a tant contribué à l'accroissement du culte eucharistique en fut un autre. Et souvent les moyens sont mis en valeur dans l'Église à la suite de révélations. Ainsi le Sacré-Cœur fut révélé à sainte Marguerite-Marie ; l'institution de la fête du Saint-Sacrement, à la bienheureuse Julienne de Mont-Cornillon.

Or le rosaire était un de ces moyens providentiels que Dieu, à un moment donné, devait amener sur la scène du monde pour raviver la foi et la piété, et il y eut aussi, comme pour la dévotion au Sacré-Cœur et pour le culte de l'eucharistie, une révélation initiale, celle dont fut favorisé saint Dominique.

Au commencement du 13<sup>e</sup> siècle, le monde avait précisément besoin d'être renouvelé.

Un jour que Dominique veillait dans l'église, raconte Thierry d'Apolda, il vit le Fils de Dieu assis à la droite de son Père, se lever dans sa colère pour exterminer tous les pécheurs de la terre et faire périr tous ceux qui opéraient l'iniquité. Il se tenait dans les airs le visage terrible, et il brandissait contre le monde plongé dans la malice trois lances. Personne ne pouvait lui résister, lorsque la douce Vierge Mère se présenta, et, embrassant ses pieds, le supplia de pardonner à ces hommes qu'il avait rachetés. « Vous savez, lui dit-elle, qu'il y a un moyen de les ramener à vous. J'ai un serviteur fidèle que vous enverrez dans le monde pour leur annoncer vos paroles, et ils se convertiront. » Alors, la Reine présenta le bienheureux Dominique, et le Seigneur dit à sa mère : « Il fera bien et avec zèle ce que vous avez dit <sup>1</sup>. »

Saint Dominique fut donc comme choisi et préparé par Marie. Quelle raison pour croire qu'elle lui donna son rosaire ! [...] En choisissant l'homme qui lui servirait d'instrument, elle lui donnerait non seulement son appui, mais des moyens, et des moyens particulièrement excellents. Or, il y en avait surtout deux, un nouvel Ordre apostolique et le rosaire.

Il est donc très facile de comprendre que saint Dominique ait reçu de Marie la révélation du rosaire. Sa prédication et celle de ses enfants rendirent l'*Ave* populaire ; et le psautier de Notre-Dame, en faisant grandir la piété envers la divine Vierge, attira tant de grâces que ce siècle est demeuré dans l'histoire par sa foi le plus grand de tous les siècles chrétiens. [...]

---

1 — THIERRY D'APOLDA, *S. Dominique*, p. 98, Trad. de Mgr Curé. Paris, 1887.

## Conclusion

On reconnaîtra [au terme de ce travail] combien est vraie la parole de Benoît XIV, quand il dit : « Assurément, quoique les auteurs contemporains fassent peut-être défaut pour attribuer l'institution du rosaire à saint Dominique, néanmoins la tradition doit être jugée d'un grand poids, car elle est confirmée par beaucoup de faits et de conjectures <sup>1</sup>. »

Et ce qu'affirmait Benoît XIV, le père Monelia le disait aussi :

Il y a, écrit-il, deux sortes de traditions, les unes qui n'ont rien pour les appuyer, mais qui sont acceptées depuis longtemps, les autres qui ont pour elles non seulement la consécration d'une longue possession, mais encore des fondements solides. Les premières ne doivent pas être rejetées, mais les autres ont encore une plus grande autorité. Et du nombre de ces dernières est la tradition dominicaine, qui s'appuie sur des écrits et de nombreuses raisons. Aussi, ajoutait-il, nous ne défendons pas une simple tradition, mais une tradition que tout conspire à confirmer <sup>2</sup>.

*[Fin des extraits du père Mézard.]*



Nous aurions pu ajouter à cette étude le témoignage des papes qui, unanimement, depuis Alexandre VI (bulle du 13 juin 1495) jusqu'à Léon XIII et au-delà, déclarent saint Dominique « l'auteur » ou « l'instituteur » du rosaire de la bienheureuse Vierge Marie.

Pour ne pas prolonger, nous nous contenterons de citer un passage de la bulle *Consueverunt* de saint Pie V, du 17 septembre 1569, inaugurant le grand mouvement en faveur du rosaire qui devait aboutir, deux ans plus tard, à la célèbre victoire de Lépante :

Le bienheureux Dominique [...] vécut lui-même dans des temps semblables aux nôtres, alors que l'hérésie des Albigeois exerçait ses ravages en France et en Italie [...]. Guidé par les exemples de ceux qui l'avaient précédé dans le service de Dieu et rempli de l'Esprit-Saint, Dominique leva lui aussi les yeux vers le ciel et fixa son regard sur la montagne sainte, c'est-à-dire sur la glorieuse Vierge Marie, l'auguste mère de Dieu.

Suivent quelques considérations sur le rôle de Marie dans la lutte contre le démon, la victoire sur les hérésies et le salut des âmes. Puis le pape continue :

*Plein de ces pensées, saint Dominique découvrit alors une méthode facile, accessible à tous, d'une incomparable piété, excellente pour prier Dieu et lui*

<sup>1</sup> — BENOÎT XIV, *De serv. Dei beatif.*, lib. IV, p. 2, cap. X, Prato, 1841, p. 503.

<sup>2</sup> — MONELIA, *De origine sacr. precum Rosarii*, præf., Rome, 1725.

*adresser nos supplications. Cette méthode s'appelle le rosaire ou Psautier de la bienheureuse Vierge Marie. Elle consiste à honorer la mère de Dieu en lui offrant la récitation de la Salutation angélique répétée cent cinquante fois, par analogie aux cent cinquante psaumes de David. Les dizaines sont précédées chacune de l'Oraison dominicale et accompagnées de méditations, pendant lesquelles nous repassons en esprit toute la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Tel est le rite qu'a créé saint Dominique et qu'il a propagé dans toutes les parties de l'Église romaine par l'intermédiaire de ses enfants, les religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Cette dévotion fut reçue avec faveur par les fidèles. Bientôt, au moyen de ces méditations et de ces prières, les cœurs devinrent tout brûlants des ardeurs de la charité ; on vit une multitude de personnes transformées par cette dévotion ; les ténèbres de l'hérésie disparurent, et la lumière de la foi brilla de nouveau dans le monde. Pour établir d'une manière durable ce culte de Marie, on fonda dans diverses localités des confréries, érigées par les religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, députés à cet effet par leurs supérieurs, et dans lesquelles on reçut un grand nombre de confrères.

Ce passage de la bulle *Consueverunt* est particulièrement remarquable. A lui seul, il constitue tout un traité du rosaire, parce qu'il en détermine les éléments essentiels avec une clarté parfaite. Il nous indique :

1° Le *nom* de cette dévotion : rosaire ou psautier de Marie.

2° Sa *matière*, c'est-à-dire les cent cinquante salutations angéliques et les quinze oraisons dominicales récitées dans un certain ordre et par dizaines.

3° Sa *forme* (au sens scolastique du mot, c'est-à-dire ce qui lui donne son être spécifique) : la méditation des mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° Ses *qualités*. Cette dévotion est une méthode facile, accessible à tous, d'une admirable piété, excellente pour prier Dieu et pour honorer Marie.

5° Son *auteur* : saint Dominique, qui a conçu ce trésor par une inspiration divine.

6° Ses *ministres* ou ses *promoteurs*, c'est-à-dire les Frères Prêcheurs qui ont répandu cette dévotion dans toutes les parties du monde.

7° Son *mode de propagation*, c'est-à-dire son extension stable par les confréries instituées avec le concours des Frères Prêcheurs.

8° Et enfin les *effets* ou le *but* de cette dévotion, qui consiste à enflammer les cœurs par la méditation des mystères de la vie du Christ, à illuminer les esprits par les clartés de la foi, à ranimer ainsi dans les âmes les croyances et les vertus chrétiennes, à dissiper les ténèbres de l'erreur, et à faire briller d'un nouvel éclat dans le monde les splendeurs de la vérité révélée.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**